

ETUDE SUR LA RECUPERATION DES COÛTS DURABLES DU SOUTIEN D'ÉTIAGE PAR LES BARRAGES DE LAVAUD ET MAS CHABAN

Contexte

Le soutien d'étiage consiste à soutenir de manière artificielle le débit d'un cours d'eau en période d'étiage grâce à des déstockages d'eau depuis un ouvrage hydraulique. Il permet à la fois de compenser et sécuriser les prélèvements en rivière (pour l'irrigation, l'alimentation en eau potable, ou l'industrie), de corriger les effets de sécheresses temporaires liées à l'hydrologie, et de contribuer au bon état écologique des écosystèmes aquatiques.

Dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'eau Adour-Garonne demande aux gestionnaires de barrages de viser une prise en charge complète des coûts de gestion, de maintenance et d'investissements, par les usagers bénéficiaires du soutien d'étiage afin d'assurer la durabilité financière de ces opérations. Pour permettre une telle récupération des coûts durables du soutien d'étiage, des adaptations dans les mécanismes de financement peuvent être nécessaires pour assurer durabilité, équité et incitativité à la maîtrise des prélèvements.

Objectifs

C'est pour répondre à cet enjeu que l'EPTB Charente, gestionnaire du barrage de Lavaud, et le Département de la Charente, gestionnaire du barrage de Mas Chaban, initient conjointement une étude sur le rôle de ces deux barrages dans le soutien d'étiage du fleuve Charente. Un groupement composé du bureau d'études ACTeon associé au cabinet de conseil Eco-Logique Conseil et à AgroParisTech a été choisi pour conduire cette analyse.



En se basant sur une description fonctionnelle du système de soutien d'étiage, l'objectif général de l'étude est de déterminer si la récupération des coûts durables est effective aujourd'hui. Si ce n'est pas le cas, l'étude visera à proposer des ajustements dans les dépenses et/ou mécanismes de recettes additionnels permettant de la rendre effective.

Méthodologie

Différentes étapes sont proposées pour répondre aux objectifs de l'étude :

- **Etape 1** - Elaborer une description détaillée du système constitué par les deux barrages, la zone d'influence de la réalimentation, et les usagers bénéficiaires du soutien d'étiage. Cette description devra permettre de mieux appréhender le fonctionnement et les dynamiques passées et à venir du système de soutien d'étiage.
- **Etape 2** - Mener une analyse critique de l'ensemble des dépenses (investissements, dépense de fonctionnement, et provisions pour maintenance) et recettes (recettes issues de la tarification appliquées aux prélèvements pour l'irrigation, subventions) liés au soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban, et les confronter pour évaluer l'effectivité du recouvrement des coûts actuels.
- **Etape 3** - Proposer des scénarios d'amélioration de la récupération des coûts durables du soutien d'étiage. La faisabilité juridique, les implications économiques et financières, et l'acceptabilité sociale des scénarios proposés feront l'objet d'une attention particulière.

L'étude mobilisera les données existantes, ainsi que les connaissances des acteurs clés du territoire via des entretiens. Les scénarios élaborés seront présentés et discutés avec les bénéficiaires du soutien d'étiage au cours de réunions de concertation organisées à l'issue de l'étude.



Pour plus d'information

Conseil Général de la Charente : Jean-François Gracia - jfgracia@cg16.fr

EPTB Charente : Maïté Fournier - maite.fournier@fleuve-charente.net

ACTeon : Anne-Laurence Agenais - al.agenais@acteon-environment.eu